Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 59 (1936-1937)

Heft: 241

Artikel: Les caractères de l'avifaune du Jura

Autor: Meylan, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Olivier Meylan. — Les caractères de l'avifaune du Jura.

(Assemblée générale du 20 juin 1936.)

La connaissance de l'avifaune du Jura est assez avancée pour que l'on puisse dès maintenant tirer des conclusions

zoogéographiques sur les éléments qui la constituent.

Jusqu'à une époque relativement récente, qui débute aux 4^{me} et 5^{me} siècles, le Jura était entièrement recouvert d'une silve de caractère vierge, sauf quelques trouées, en général de faible étendue, où la forêt ne pouvait se maintenir ni même

s'établir: escarpements et formations aquatiques.

L'avifaune du Jura a de ce fait un caractère forestier indéniable. Elle se compose principalement d'éléments sylvicoles typiques répandus aujourd'hui dans le domaine de l'Ouest paléarctique. Ces éléments se sont individualisés à des époques et en des conditions différentes, mais au point de vue chronologique, le peuplement sylvicole actuel du Jura n'a pu s'installer qu'une fois le terrain devenu définitivement libre à la suite du retrait des glaciers quaternaires, soit à une époque de l'histoire de la Terre très récente.

Ce peuplement se compose d'éléments anciens, ayant appartenu à une faune chaude, qui peuplaient nos régions lors des périodes du tertiaire au climat plus doux que le nôtre. A ce groupe se rattachent: le Coucou Cuculus canorus, la Bondrée apivore Pernis apivorus, l'Engoulevent d'Europe Caprimulgus europaeus, le Gobe-mouches gris Muscicapa striata. Un autre groupe a une origine nettement méditerranéenne: le Venturon montagnard Carduelis citrinella et le Pouillot Phylloscopus bonellii 1.

Mais le fond de l'avifaune sylvicole du Jura est d'origine eurosibérienne: Buse variable Buteo buteo, Picidés, Corvidés, Paridés, Accenteur mouchet Prunella modularis, Grimpereaux

¹ En général, ces éléments méridionaux sont confinés aux formations forestières claires et clairiérées et aux formations de buissons (garigues, etc.) bien plus qu'aux massifs fermés et denses. Leur *sténothermie* est du reste très relative, et plusieurs d'entre eux remontent vers le nord pour une brève saison pendant laquelle s'effectue la reproduction, aussi loin que va la forêt.

Certhia, Sittelle Sitta europaea, Grives et Merles Turdus, Pinson des arbres Fringilla caelebs, Bouvreuil pivoine Pyrrhula pyrrhula, etc.; tandis que deux espèces, la Chouette de Tengmalm Cryptoglaux funerea et le Casse-noix moucheté Nucifraga caryocatactes, sont les représentants d'une faune froide qui ont leur origine dans la forêt boréale, et sont descendues à la faveur des époques glaciaires sous nos latitudes, où elles ne se maintiennent que dans les localités fraîches des contrées montagneuses.

Les eaux (rivières, lacs, marais et tourbières) ont leur peuplement propre, qui n'offre guère de particularités, et dont le fond est le même que celui des formations analogues des contrées voisines. On compte parmi les Oiseaux d'eau du Jura des espèces largement répandues: Canard colvert Anas platyrhyncha, Foulque macroule Fulica atra, Grèbes huppé et castagneux Colymbus cristatus et ruficollis, Bruant des roseaux Emberiza schoeniclus, Rousserolle effarvatte Acrocephalus scirpaceus, etc.

Les hôtes caractéristiques des rochers du Jura sont, en général, assez peu communs, les uns même rares ou irréguliers: Tichodrome échelette Tichodroma muraria, Monticole de roche Monticola saxatilis, Accenteur des Alpes Prunella collaris, Martinet à ventre blanc Micropus melba.

Voilà pour ce qui concerne le peuplement naturel du Jura. A côté vient se placer un groupe important d'espèces dont le caractère est plus ou moins étroitement anthropophile, et qui n'a pu occuper le territoire qu'à la suite de l'installation de l'Homme et du défrichement. Certaines espèces, de caractère plutôt steppique, se sont établies dans les terrains convertis en pâturages, prairies ou cultures: Alouette des champs Alauda arvensis, Alouette lulu Lullula arborea, Pipit spioncelle Anthus spinoletta, Traquet motteux Oenanthe oenanthe, Traquet tarier Saxicola rubetra. D'autres sont liées encore plus étroitement à la présence de l'Homme: Moineau domestique Passer domesticus, Moineau friquet Passer montanus, Verdier d'Europe Chloris chloris, Etourneau sansonnet Sturnus vulgaris, Hirondelle de cheminée Hirundo rustica, Hirondelle de fenêtre Delichon urbica, Martinet noir Micropus apus, etc.

Bon nombre d'espèces du peuplement primitif ont largement bénéficié de la présence de l'Homme et trouvent dans le milieu dégradé des conditions particulièrement favorables; parmi elles, il faut citer en première ligne: le Merle noir Turdus merula, la Mésange charbonnière Parus major, le Bruant jaune Emberiza citrinella, le Chardonneret Carduelis carduelis.

etc. Une expansion excessive est même le propre de certaines d'entre elles. Le Jura n'a pas pu non plus se soustraire à ce phénomène et dans bien des cas l'équilibre est rompu au profit de types doués d'une force expansive particulière. Sans vouloir ouvrir le débat sur ce sujet un peu spécial, nous citerons entre autres: la Corneille noire Corvus corone, la Pie bavarde Pica pica, le Merle noir Turdus merula, l'Etourneau sansonnet Sturnus vulgaris, qui se signalent tous à l'attention par des méfaits dont la nature et la gravité varient, à ce point que des mesures défensives sont parfaitement justifiées.

Si, par la pensée, on réalisait l'abandon du Jura à la libre action de la nature — mise en réserve totale par exemple —, la conséquence en serait le retour de tout le territoire à la silve, qui est l'association climatique finale de la chaîne du Jura, et qui reprendrait avec le temps le caractère primitif qu'elle possédait autrefois. Cette reprise du territoire par la forêt entraînerait infailliblement la disparition des formes anthropophiles ainsi que la diminution d'autres que favorisent les conditions du milieu dégradé actuel. C'est donc avec un appauvrissement de l'avifaune qu'il faudrait compter, de nombre des espèces autant que des individus, ceci contrairement à l'opinion courante... Il n'est, d'autre part, que peu d'entre elles, et encore dans une faible mesure, qui seraient susceptibles d'augmenter en nombre, car l'augmentation de l'effectif est fonction bien plus de la production biologique que de l'espace lui-même.

Si l'on veut conserver le caractère de l'avifaune du Jura, qui est du reste adaptée à l'état des conditions actuel (hormis les cas de déséquilibre mentionnés plus haut), il faudra d'abord s'abstenir de modifications profondes et intempestives du milieu. De la conservation intégrale du milieu dépend celle des espèces végétales et animales: l'ensemble forme un tout dont il ne sied pas de troubler la structure et le fonctionnement.